



**Syndicat National de l'Enseignement et de la Recherche
Du Ministère chargé de l'Agriculture Force Ouvrière
(SNERMA - FO)**

B413 – 78 rue de Varenne – 75349 PARIS 07 SP

Tél : 01 49 55 81-42

Mel : foenseignementagricole@agriculture.gouv.fr

Site : www.foenseignementagricole.fr

Déclaration Liminaire CNEA Février 06-02-2020

Mesdames, Messieurs les membres du CNEA

En cette période de mobilisation et en ce jour de mouvement social contre la réforme des retraites avec lequel nous sommes toujours solidaires, nous faisons le vœu de reprendre sereinement les travaux de cette instance.

Maintenant, le Ministère souhaite travailler à l'élargissement et à la rénovation de l'offre de formation de l'EA. Mais quand on voit que les décisions sont prises sans concertation, cela a-t-il encore un sens que nous nous y investissions ?

2019 a été une année difficile à bien des égards et particulièrement pour l'enseignement agricole. Nous avons été échaudés par la mise en place de la loi Liberté de choisir son avenir professionnel qui s'est faite sans aucune concertation, sans même l'écoute de nos propositions. Pourtant nous y défendions l'Enseignement Agricole. Résultat : les acteurs de l'enseignement ont disparu des CPC et CNS... Le dispositif actuel, en privatisant la formation, met en concurrence les établissements entre eux. Nous refusons la marchandisation de la formation !!!

Faut-il rappeler la réforme du Bac sans concertation ni réflexion ce qui amène aujourd'hui à une mise en œuvre laborieuse. Les enseignants sont usés par ces rénovations à tous crins. Ils perdent leurs repères et ont du mal à exercer leur métier. En plus de la dérégulation des seuils, la mise en place des E3C, rejetées non seulement par les collègues mais aussi par les jeunes et leurs familles accentuent le malaise et détériorent les conditions de travail. Il y a une perte de sens du métier et de son attrait.

2019 aura aussi vu :

- La disparition du rôle des CAP dans les mutations et mise en place des Lignes Directrices de Gestion
- La publication du nouveau statut d'emploi des directeurs

Que nous réserve 2020 ? Rien de rassurant ! Beaucoup de chantier en devenir : protocole CFA CFPPA, suite des LDG, fin du rôle des CAP en matière de promotion, les nouvelles orientations en matière de formation ...Quelles autres contre-réformes nous préparent encore notre exécutif ?

Nous nous interrogeons sur la place du CNEA et son rôle car finalement les votes négatifs ne changent pas grand chose. Où en est le vrai dialogue social dans ce pays ?